

RASTEAU

BULLETIN MUNICIPAL n°55 Juin 2024



Chères Rastellaines, chers Rastellains

Durant ce printemps, notre village a eu la chance d'accueillir de beaux événements à la fois culturels, gastronomiques et festifs dont les trois principaux ont été : le concert d'accordéon de Patrick Licasale, l'Escapade des Gourmets et la fête de l'école.

Pour le premier, nous avons été ravis de pouvoir écouter ou réécouter notre artiste virtuose local au travers de son concert « Hommage à l'accordéon » joué les 13 et 14 avril derniers à la chapelle des Vignerons. Deux belles représentations autour des œuvres de Piazzolla, Galliano, Brahms...

Venons-en, maintenant, à l'Escapade des Gourmets, événement annuel majeur de la vie rastellaine. Cette journée gourmande et festive a été magnifique. Je tiens à féliciter encore Didier Charavin, son équipe et l'ensemble des bénévoles qui ont tout mis en œuvre afin de faire de cette journée un moment de convivialité, de partage, de découverte et de fête. Les vins de notre appellation ont été dignement mis à l'honneur et les visiteurs sont repartis ravis de cette balade gustative dans notre cher vignoble au milieu de paysages magnifiques.

En cette fin d'année scolaire, je remercie Elodie Coudert, directrice de l'école, ainsi que l'ensemble de l'équipe éducative, maîtresses et personnels communaux, pour le travail remarquable qu'ils exercent auprès de nos enfants.

Pour terminer cette année scolaire riche, nos écoliers nous ont offert deux magnifiques spectacles. Le premier étant le tour de chant sur le thème « la nature en chanson ». J'en profite pour remercier à cette occasion Christian Moulin pour le travail qu'il fait chaque année en tant qu'intervenant musique au sein de la Communauté de Commune Vaison Ventoux. Le deuxième spectacle a été celui de la fête de l'école intitulé « le jardin en éveil ». Nos élèves, de la petite section au CM2 se sont débrouillés comme des chefs afin de nous proposer une représentation très réussie. Il y a eu ensuite la remise des cadeaux pour le départ des grands vers le collège, auxquels je souhaite le meilleur pour la suite de leur scolarité. Enfin, la soirée s'est terminée par le désormais traditionnel « j'ai taureau ». Je remercie encore grandement les membres de l'ALCPE et son président Kévin Chiaravino pour l'organisation très réussie de la fête de l'école. Le taureau était divin et l'ambiance festive !

En parlant de festivités, je ne peux que vous convier à participer à la fête votive organisée par la Rastellaine en Fête les 12, 13, 14 et 15 juillet prochains. Axel Golliard et son équipe sont prêts pour que ce moment soit des plus convivial. D'autres manifestations estivales, telle la fête des vins du 14 août, animeront nos belles soirées et je vous invite à y participer.

Ce printemps a aussi été le moment d'inaugurer nos terrains de padel et multi sports ainsi que l'agrandissement de la maison de santé et l'acquisition, par la commune, de l'ancien centre départemental, en présence de M. Jean-François Perilhou, conseiller régional, Mme Sophie Rigaud et M. Alexandre Roux, conseillers départementaux et de plusieurs maires des communes voisines.

A propos des padels, je ne peux que déplorer les incivilités qui ont été faites récemment sur ces terrains de sport ainsi que sur la place du village. Que ceux qui se reconnaîtront dans ces actes punissables réfléchissent un peu aux conséquences pour la commune.

Vous avez dû, également, remarquer l'installation d'un panneau informatif à l'entrée du village, en contre-bas de la place. Celui-ci, financé conjointement avec le Syndicat des vignerons, diffusera une plus large information auprès de tous.

Pour finir, je remercie toutes les habitantes et tous les habitants, notamment ceux du haut village, pour leur compréhension concernant les travaux de voirie et pour la gêne que cela occasionne.

Je souhaite à toutes et à tous un très bon été et de belles vacances, à Rasteau ou ailleurs !!!

Laurent ROBERT, Maire.

MERCI PATRICK ET A TRES BIENTÔT



C'est dans la chapelle de notre Dame des Vignerons que Patrick Licasale avait choisi de donner deux concerts, les 13 et 14 avril.

Devant un public enthousiaste et très nombreux, il a ainsi remercié les Rastellains pour l'accueil et l'amabilité qu'ils lui ont témoigné pendant toutes les années où il a résidé parmi eux. Et quel meilleur moyen avait-il pour le faire que de leur offrir un aperçu de son grand talent de virtuose de l'accordéon qu'il est.

Ainsi, il nous fit voyager de l'Amérique latine aux Balkans en passant par la France au travers des œuvres de Satie, Brahms, Galliano ou Piazzolla. Les applaudissements nourris et les rappels du public ponctuèrent ce grand moment culturel. Et promesse nous a été faite par Patrick qu'il reviendrait à Rasteau pour nous faire profiter de son art.

Pour remercier Patrick et son public et ainsi ponctuer une bien belle soirée, M. le Maire avait convié tout ce petit monde à un vin d'honneur, pris, avec modération, dans le jardin de la Mairie.

LONGO MAI PATRICK !

B.B

ALLEZ LES FILLES !!!

Rasteau s'était déplacé en nombre pour assister à la demi-finale de la coupe « Amitié senior à 8 » qui opposait les clubs féminins de l'ASR et de l'US Gadagne-Le Thor.

Tout était réuni pour faire de ce dimanche 14 avril une très belle journée : un soleil éclatant, une température digne d'un mois d'août, un superbe stade herbeux « le bourdis » et un très bon accueil de la part des supporters, des dirigeants et des organisateurs du club thorois-gadagnien.

Bien sûr, tant les joueuses et les dirigeants que les supporters rastellains connaissaient bien les forces en présence et étaient bien conscients qu'une victoire aurait été un véritable exploit. Rappelons qu'en ce 14 avril l'US Gadagne-Le Thor est 1^{ier} du classement et que l'ASR n'est que 4^{ième} et cela avec une grande différence de points. Coup d'envoi est donc donné à 10h30 et malgré cette forte différence de niveau, Marie, Laura, Aurore, Alicia, Tess, Laurence, Mathilde, Ingrid et Cécile ont montré toute leur détermination et leur talent face à 12 joueuses aguerries et dont certaines ont un très haut niveau sportif.

Les rastellaines se sont très bien battues, même si elles ont dû s'incliner au bout des 90 minutes. Elles sont sorties du terrain sous les applaudissements de leurs supporters et du public adverse.

Notons que le classement final de la saison est tout à l'honneur de nos féminines puisqu'elles terminent 4^{ième} de leur poule.

Une très belle journée, donc, qui s'est terminée par un piquenique en bord de sorgues.



B.B

LES INCIVILITES

Sujet déjà évoqué dans le bulletin, les incivilités sont une préoccupation récurrente dans notre village et surtout pour la Municipalité.

Nous déplorons qu'une poignée d'individus, jeunes et même moins jeunes, se livrent à des exactions qui perturbent la vie et le bien-être de nos concitoyens. Nous n'en donnerons que deux exemples.

Le 24 avril dernier, Stéphane a eu la très désagréable et nauséabonde surprise de découvrir les toilettes des terrains de padel et du multisports



dans un état tel que la décence interdit d'en publier la photo. Résultat les toilettes sont désormais fermées et c'est bien regrettable pour tous. Le samedi 4 mai au matin, nous découvrons la place de l'Apparent jonchée de tas d'immondices. Packs de bières vides et bouteilles de verre, emballages de fast foods et autres canettes avaient été jetés par terre ou laissés sur le muret de la place par des joueurs de boules, la veille au soir.

Joueurs qui, sans nul doute, se reconnaîtront.

A qui devons-nous nous adresser pour que cessent enfin ces comportements, aux jeunes gens ou à leurs parents ? ou plus, devons-nous, à l'avenir, faire appel aux forces de l'ordre pour sanctionner les uns comme les autres ?

Rappelons à tous que ces lieux dégradés sont des lieux publics et donc à l'usage de tous et surtout entretenus par tous au travers de nos impôts.

B.B

LES ESCAPADES 2024

Tout comme en 2023, tous les voyants étaient au vert pour faire de ces Escapades des Gourmets millésime 2024 un grand succès.

Un soleil radieux et une agréable petite brise accompagnaient les 2200 participants qui, dès 10h40 et par vagues de 100 parsonnes, se sont élancés sur le parcours de cette nouvelle édition. Le tracé en avait été légèrement modifié et réaménagé de façon à éviter quelques passages difficiles.

La qualité des mets proposés à toutes les étapes et le choix des vins qui les accompagnaient, ainsi que la grande valeur des artistes qui animaient chaque halte ont comblé les marcheurs.



Pour preuve, les applaudissements entendus au théâtre de verdure n'ont laissé aucun doute sur la satisfaction des spectateurs devant la performance de Jacques ALBERT, ventriloque humoriste belge. Et performance est bien le mot puisqu'il se produisit pas moins de 12 fois devant un public riant aux éclats.

L'ambiance fut, comme d'habitude, bonne enfant, joyeuse, festive et gourmande. C'est tard dans l'après-midi, vers 19 h, que les derniers fêtards ont quitté, à regret pour la plupart, la place de l'Eglise, dernière étape de cette bien délicieuse balade.



Cette année, l'invité d'honneur était Dani LARY, surdoué de la magie, illusionniste de renommée mondiale que vous pouvez applaudir dans sa salle de spectacle de Barbières près de Romans/Isère.

Les bénévoles de **Terres de Lumière** ont d'ailleurs pu mesurer le talent de l'artiste lors du repas donné en leur honneur.

Leur président, Didier Charavin, les a chaleureusement remerciés pour leur implication, leur dévouement et le déroulement parfait de ces escapades, regrettant, toutefois, l'absence des plus jeunes à ce repas.

Car cette nouvelle édition fut, en effet, une grande réussite.

Et la satisfaction affichée par les participants, leurs sourires, leurs remerciements adressés aux bénévoles et leur enthousiasme en étaient la meilleure preuve.





Contempler un panorama à couper le souffle tout en dégustant un excellent foie gras et sa confiture de figes et arrosé d'un vin doux naturel, c'est ce qui était proposé à la deuxième étape de cette balade, au cours de laquelle on pouvait croiser de biens curieux personnages !!!



Des matelots en goguette qui, après avoir apprécié les danses écossaises jouées par Arnaud et Mickaël, ont dégusté et, semble-t-il fort prisé nos vins de Rasteau.



Un grand merci à tous les participants et rendez-vous en 2025 pour de nouvelles escapades

B.B

JUIN FUT LE MOIS DES ENFANTS

Et cela commença le 6 juin dans la cour de l'école. Il faisait un temps idéal pour cette soirée de chants que les élèves de toutes sections confondues, se proposaient d'interpréter sous le titre de « **La Nature en Chansons** ».

Le public était nombreux, parents, grands-parents, amis, tout Rasteau était venu applaudir nos jeunes prodiges et s'était installé devant la scène. Et ils furent comblés.

Sous le regard attentif de leur directrice, Elodie, et sous la direction du talentueux Christian Moulin (auteur, musicien et présentement directeur de chorale) les enfants nous ont fait une très belle démonstration de leur talent de chanteurs et de musiciens.

Les yeux rivés sur Christian, ils étaient concentrés sur les paroles comme sur le suivi du rythme qu'ils ne perdirent jamais. Ce rythme qu'ils ont soutenu sans faiblir lors de l'interprétation d'un mini concert de percussions. Le public s'est vite joint à ce tempo en tapant dans ses mains pour accompagner ces musiciens en herbe.





Un grand bravo à tous les enfants, à l'équipe des enseignantes et de l'encadrement et surtout à Christian Moulin qui, des mois durant, ont préparé ce spectacle avec les enfants.

Au nom de tous, M. le Maire a chaleureusement félicité les interprètes et leur maître



Surprise ce jeudi 13 juin, parmi les enfants qui prenaient leur repas à la cantine, il y avait des invités pour le moins inattendus. Cinq grandes personnes, autrement dit des adultes, étaient attablés au beau milieu de leur salle à manger.

M. le Maire avait en effet convié ses 4 adjoints à partager leur repas avec les élèves de l'école communale, tout d'abord intrigués, curieux mais ravis de déjeuner avec les grands. Ces derniers ont pu constater combien les enfants apprécient les menus élaborés par Yohan.

Ce jour-là, salade verte, daube accompagnée de coquillettes et fruits frais n'ont pas fait un pli et tous en ont redemandé plusieurs fois. Et, selon notre cuisinier, c'est tous les jours comme ça.

Merci Yohan pour cet excellent repas et pour la qualité de tous les menus concoctés tout au long de l'année ; et merci à toute l'équipe d'encadrement, Sophie, Amandine et Cédric qui assure la surveillance et le respect de l'ordre.

LE JARDIN EN EVEIL

Nous voici de retour dans la cour de l'école, ce vendredi 14 juin, pour assister au spectacle de fin d'année que nous ont proposé les enfants des petites sections jusqu'au CM 2, spectacle concocté par les enseignantes et l'ensemble du personnel communal de l'établissement. C'est devant un public toujours plus nombreux et déjà conquis, qu'Elodie a souhaité la bienvenue à tous. Après avoir évoqué toutes les actions

passées et remercié pour leur implication l'association des parents d'élèves, le personnel enseignant et communal, les parents et la Municipalité, elle a laissé la place à nos petits artistes qui nous firent alors pénétrer dans « **le Jardin en Eveil** ».

Après une introduction réunissant toutes les sections, ce fut au travers de 10 scénettes interprétées avec brio, qu'en leur compagnie, nous avons traversé ce jardin parsemé de fleurs et grouillant de coccinelles, d'abeilles, de chenilles.





Un très beau spectacle, rythmé coloré et superbement interprété par des enfants très appliqués et qui n'aurait pu voir le jour sans l'inventivité, l'habileté et la constance des enseignantes : Elodie, Myriam, Emilie et Christine et du personnel communal : Sophie, Amandine, Cédric et Johan.

Que tous soient remerciés pour ce très beau travail éducatif et ludique.

Puis, après le discours de M. le Maire, ce fut le temps des récompenses pour les élèves qui, dès septembre, découvriront un autre monde celui du collège. Cette distribution des prix fut menée par Mme Françoise Rabasse, adjointe au maire en charge de l'éducation.

Enfin, Elodie a remercié Mme Pinel qui, après de nombreuses années passées auprès des enfants, a pris une retraite bien méritée.

Il était l'heure, à présent, de passer à la deuxième partie de cette belle soirée car « **Ce soir, nous avons taureau** ». Et, c'est à l'invitation de Kévin Chiaravino, président de l'ALCPE et pour l'occasion mais pour la bonne cause maître rôti, que nous nous sommes dirigés vers la place de l'Apparent.

Là, 270 convives se sont attablés et ont apprécié un délicieux taureau à la broche dans une ambiance joyeuse, amicale et festive comme nous les connaissons à Rasteau.

MERCI A TOUS POUR CETTE BIEN BELLE SOIREE !!!

B.B.

TROIS EN UN

La municipalité avait souhaité mettre en avant trois événements importants en ce 29 mai : la création du terrain multisports et des padels, les nouveaux aménagements réalisés par la Maison de Santé de Rasteau et la cession par le département du Centre Culturel (CLAEP) à la commune de Rasteau.

C'est pourquoi M. le Maire avait convié les différents acteurs de ces réalisations, au nombre desquels M ; Jean-François Perillou, conseiller régional, président de la communauté de commune de Vaison-Ventoux, Mme Sophie Rigaud et M. Alexandre Roux Conseillers départementaux et plusieurs maires des villages voisins.

Nous l'avons déjà évoqué dans notre numéro précédent le terrain multisports et les padels rencontrent auprès de nos concitoyens un succès non démenti, d'ailleurs, dans l'article suivant, Georges Ollinger, conseiller municipal, nous en explique la raison.

La Maison de Santé a procédé à des extensions de son centre médical et notamment par la création de jardins thérapeutiques partagés.

Initiative sympathique des responsables, ils ont décidé de mettre, ponctuellement, ces jardins à la disposition des élèves de notre école.

Qu'ils en soient remerciés.

Le centre culturel, 40 ans après sa création, est donc devenu propriété de la commune depuis le 15 mai dernier. Dans le prochain bulletin, la municipalité sera à même de donner des détails sur l'exploitation et la gestion futures du centre.



B.B.

POURQUOI UN TEL ENGOUEMENT POUR LE PADEL ?

Exit le tennis et sa technique ardue, au revoir le squash trop épuisant, vive le padel, ludique et accessible !

Une croissance qui génère de plus en plus d'adeptes dans tous les pays. **Pourquoi ?**

Pour les parois vitrées autour du terrain qui permettent de plus longs échanges.

Pour l'usage de petites raquettes en bois, peu coûteuses, moins rapides, qui permettent de s'amuser à tout niveau.

Bref, un sport à la portée de tous, de tout âge et quelle que soit votre condition physique. Le succès du **padel** est donc son accessibilité.

Même les débutants y prennent du plaisir. Et de plus, il est assez démocratique. Il se joue à quatre et, à Rasteau, il en coûte 8€ par joueur



pour une heure et demie (location de raquettes possible sur place).

Un succès qui a des conséquences inattendues : des vacanciers sont désormais sensibles à la proximité de terrains de **padel** pour choisir leurs lieux de vacances. Les tour-opérateurs tiennent compte de cette demande de la part de leur client. AIR BNB a ajouté un onglet « **terrain de padel** » dans ses critères de recherche, ce qui tend à augmenter le coût des locations.

Incontestablement, la présence de terrains de **padel** accroît l'attractivité d'une destination de vacances.

Bien heureux et visionnaire le village de Rasteau qui dispose dorénavant de deux terrains de **padel**, judicieusement nommés « Grenache » et « Syrah ».

G.O

L'INFORMATION A RASTEAU

Avec un bulletin trimestriel et un site informatique régulièrement mis à jour, les Rastellains étaient déjà bien informés.

Or, mis en place depuis le 18 juin, un magnifique panneau lumineux vient désormais compléter ce dispositif. Nos administrés pourront y retrouver toutes les informations utiles du moment et ce dans tous les domaines : administratifs et municipaux, festifs et culturels, météorologiques et professionnels en ce qui concerne les viticulteurs.

C'est une étroite collaboration entre le Syndicat des vins de Rasteau, Rasteau Bienvenue et la Municipalité qui a permis la réalisation de ce projet utile à tous.



RASTEAU EN TRAVAUX



A l'heure où vous lirez ces lignes, les travaux de remplacement des conduites d'eau à l'entrée du vieux village seront terminés ? ou en voie d'achèvement.

La Mairie est bien consciente de la gêne encourue par les riverains et les usagers de ces rues, mais l'état des conduites l'exigeait, et il était judicieux de procéder à ces enfouissements avant la réfection des routes. Merci à ces riverains et usagers pour leur patience !

Merci, aussi, aux ouvriers du RAO d'avoir fait leur possible pour minimiser les interruptions de trafic. Soulignons l'initiative de M. le Maire d'avoir mis la cour de son domaine à disposition pour y entreposer matériaux et engins de chantier, afin d'éviter un encombrement excessif sur la place de l'Apparent.

Après les vendanges, il sera procédé à la réfection des rues de la République, de l'ancienne mairie, Cacharel, du vieux moulin, de la montée de Pied Bresson et de l'impasse Landronne. C'est un vaste chantier qui coûtera près de 400.000€, largement subsidié

Nul doute que ces travaux, bien nécessaires au vu de l'état actuel des routes, généreront une gêne comparable, nous y reviendrons prochainement.

G.O

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

1-Société de Chasse Saint Hubert

L'assemblée générale se déroulera le dimanche 14 juillet à 10h30 au stade municipal.

L'ordre du jour : -Bilan moral

-Bilan financier

-Compte rendu de la saison écoulée

-Renouvellement du bureau

-Questions diverses

2-Comité des Fêtes.

La Rastellaine en Fête, associée à l'A.S.R., la confrérie de l'Andouillette pleine et les pompiers des dentelles, vous propose les 12, 13, 14 et 15 juillet 2024 de participer à la **FÊTE VOTIVE DE RASTEAU**.

Voir programme page suivante

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES *Juin 2024*

Mise en place de colonnes cartons sur la commune de Rasteau



A partir du 1^{er} juillet, des colonnes à cartons pourront accueillir les emballages volumineux. De format carré, ces colonnes à cartons ressemblent aux colonnes à verre mais avec une signalétique spécifique. Vous pourrez y déposer les cartons bruns qui servent à emballer les colis.

Ces colonnes sont exclusivement réservées aux particuliers.

C'est plus pratique au quotidien et c'est bon pour l'environnement et notre porte-monnaie.

Les petits cartons d'emballages alimentaires ou les emballages de produits ménagers doivent être déposés dans le bac à couvercle jaune et non dans les colonnes à cartons. Il convient également de respecter les consignes suivantes :

LE PROGRAMME DE LA FÊTE VOTIVE

VEN
12
JUILLET

19h : Loto PLEIN AIR organisé
par les Pompiers des Dentelles

21h30 : Soirée animée avec
le groupe "Fab'&Co and Electric"

**Restauration et
buvette sur place**

SAM
13
JUILLET

15h : Concours de pétanque,
inscription au Café des 2 Gaby.
Doublette montée (5€/pers).
Gains (100€+les mises)

20h30 : Soupe au Pistou,
fromage, dessert, vin compris **22€**
Repas organisé par l'AS Rasteau.
Soirée organisée par "Celine Events"

Diffusion
sur écran géant
de la finale
de l'Euro 2024

DIM
14
JUILLET

15h : Concours de pétanque,
inscription au Café des 2 Gaby.
Doublette montée (5€/pers).
Gains (100€+les mises)

16h : Concours de belote dans
la cour de l'école. Doublette montée
(5€/pers). Gains (100€+les mises)

16h : Concours gratuit de
"puissance 4", pour les enfants,
organisé dans la cour de l'école

20h : Repas du COMITÉ DES FÊTES
Paëlla, fromage, dessert et un verre de
vin. (Places limitées à 200 pers). **20€**
avec en concert les "Namas Pamous".

LUN
15
JUILLET

16h : Concours de belote dans
la cour de l'école. Doublette montée
(5€/pers). Gains (100€+les mises)

20h30 : Repas organisé par "la
confrérie de l'Andouillette pleine"
Andouillette, frites, fromage,
dessert : **20€** avec le groupe
"Chauffe Marcel". Inscriptions
limitées à 150 personnes
au Café 2 Gaby.

Fête votive organisée par La Rastellaine en fête

Entrée libre et gratuite pour toutes les animations musicales. Manèges,
restauration et boissons proposés tout au long de ces 4 jour de fête.

Toutes les animations sont sur la place du Village.

INFORMATIONS MUNICIPALES ...JUIN 2024

Vous pouvez retrouver ces renseignements sur le site de la commune : www.rasteau.fr

DES NUMEROS A CONSERVER :

-Mairie tél. : 04 90 46 10 47 E-mail : mairie@rasteau.fr

Le secrétariat de la mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h à 12h (**fermé tous les après-midis**)

-Enlèvement des encombrants, les 1^{ier} et 3^{ième} mercredis du mois, prendre rendez-vous au : 07 52 06 24 94.

-Maison de Santé de Rasteau : 04 90 70 92 80 ou www.msp-rasteau.fr

-Gendarmerie de Vaison : 04 90 36 18 04 17 ou le 17

-Pompiers : 18 ou 112 par portable

-SAMU : 15

DES CONSEILS PRATIQUES :

Recensement citoyen

Dès l'âge de 16 ans, chaque français doit faire le *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Le recensement se fait à la mairie de la commune de votre domicile.

RAPPEL Inscriptions sur listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales se font en ligne, à partir de 18 ans, sur le site : www.service-public.fr
Ce site vous permet, en outre, de savoir sur quelle liste vous êtes inscrit(e), de connaître l'adresse de votre bureau de vote ou votre numéro national d'électeur et de savoir si vous avez des procurations en cours. Pour les élections européennes, date limite d'inscription via la téléprocédure : 1^{er} Mai 2024.

Le P.L.U.

Vous pouvez le consulter en ligne sur le site de la mairie : www.rasteau.fr ou vous rendre sur le site www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

L'urbanisme

Vous pouvez faire vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme en ligne ; c'est simple et gratuit. Pour cela, il suffit de se rendre sur le site www.impots.gouv.fr (service biens immobiliers), pour tout dossier déposé depuis le 1^{er} septembre 2022, la déclaration générant automatiquement la taxe d'aménagement.

Cela concerne la construction, la reconstruction ou agrandissement d'un bâtiment, les installations ou aménagements de toute nature (piscine, abri de jardin, extension...) Cette taxe est due par le bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme.

Rappel de réglementations

Cimetière :

Nous rappelons que selon l'article 47 du règlement intérieur du cimetière :

1/ toute construction additionnelle (jardinière, dalle de propreté, vases, plaques...) reconnue gênante par la Municipalité devra être enlevée.

2/la plantation d'arbres ou d'arbustes est interdite dans les allées et directement dans la terre. Ils devront obligatoirement être mis en pot et **ne pas prendre emprise sur les parties communes** ; en cas de manquement au règlement, la Municipalité fera procéder à leur enlèvement.

Débroussaillage :

Nous vous rappelons que l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres, le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif) sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie. Elle est obligatoire dans les zones exposées au risque d'incendie.

Réglementation des feux en plein air :

Il est **strictement interdit** de brûler des déchets chez soi, que ce soit dans un incinérateur ou à l'air libre. Seul l'écobuage pratiqué dans le cadre d'une exploitation agricole est toléré.

Demande de carte d'identité nationale

Vous pouvez faire votre demande en ligne sur le site www.cni-fr.fr ou par rendez-vous dans les bureaux de la mairie de Sablet 38 route d'Orange, téléphone : 04 90 46 90 19 ou accueil@sablet84110.fr (délai 2 à 3 semaines)

AGENDA

Les dates à retenir pour cet été :

RASTEAU BIENVENUE VOUS PROPOSE :

-Exposition de peinture du 1^{er} au 31 juillet des œuvres de l'artiste Florence TROTTOLI. Entrée libre.

-Le 4 juillet à 18h sur le sentier viticole atelier **SOPHROLOGIE & VIN** avec une dégustation en pleine nature.

-Quand vin le soir c'est deux soirées les mercredi 24 et 31 juillet à partir de 19h

Bar à vin éphémère sur la place de l'Apparent

-Autre grand événement de cet été : **LA NUIT DU VIN** le 14 août 2024 ; une quinzaine de vignerons vous proposent de déguster leurs millésimes tout en parcourant les ruelles du vieux village et en écoutant des musiciens et des chanteurs dans des répertoires les plus divers.

Pour tout renseignement Rasteau Bienvenue : 04 90 46 18 73

LES CONCERTS DE MARKUS :

-Dimanche 7 juillet à 19h concert à l'église de Rasteau

Informations au 04 9 46 15 51 et au 06 09 54 62 61

Directeur de publication : Laurent ROBERT

Comité de rédaction : Commission Communication